FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL DES MUTUELLES

Juridique - Fiscal - Social

Bulletin de participation sur www.caritat.fr

PPC 42

Durée de la formation ?

1 jour – soit 7 heures

À qui s'adresse cette formation ?

Aux dirigeants mutualistes et responsables métiers souhaitant développer leur connaissance de l'environnement juridique des mutuelles et connaître ses dernières évolutions.

Pour obtenir quoi ?

Disposer d'une vue d'ensemble sur le droit qui régit l'univers mutualiste, afin de mieux en maîtriser les contraintes règlementaires.

Quels objectifs pédagogiques ?

Identifier les éléments clés du droit de la mutualité et les spécificités mutualistes.
Être à jour de l'actualité législative et règlementaire du droit de la mutualité.
Appréhender l'activité des mutuelles et leurs interactions avec les autres organismes mutualistes.
Maîtriser les principales règles de gouvernance des mutuelles.

Quelles méthodes mobilisées ?

Par une explication juridique et pratique : exposé des problématiques, extraits des textes (ordonnance et décret), exemples, partages avec les participants de leurs questions concrètes et de leurs retours d'expérience.

Quels sont les prérequis ?

Aucun.

Quelles modalités d'évaluation ?

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

Qui anime cette formation ?

Nordine BENHATTA,
Avocat Associé chez Laurence Lautrette.
Avocat au Barreau de Paris, diplômé d'un Master 2 en droit et gestion de la protection sociale française et européenne, et certifié Green Belt Lean Management, Nordine BENHATTA exerce une activité de conseil et de défense. Il accompagne les acteurs du marché de l'assurance en matière de gouvernance, conception/distribution de produits, conformité et protection des données personnelles avec une expertise notable en droit de la mutualité. Il a occupé un poste de Directeur juridique chez un organisme assureur pendant de nombreuses années. Il est co-auteur de l'ouvrage « Appliquer le RGPD dans l'assurance » aux éditions L'ARGUS de l'assurance.



La formation en pratique…

Quand et où ?

1er octobre 2026
9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30
Caritat, Paris 8e

Combien ça coûte ?

1 620 €
Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

Qu'allez-vous apprendre ?

Le mode de fonctionnement des mutuelles

- La distinction avec les autres organismes assureurs
- L'objet social et le fonctionnement démocratique
- La spécificité de l'acte d'adhésion
- Le principe de spécialité

Les attributions des instances en mutualité

- Les attributions du Conseil d'Administration
- Les attributions de l'Assemblée Générale
- Un élargissement des compétences du Conseil d'Administration
- Le rôle du Comité d'audit
- Les autres comités

Le fonctionnement des instances

- Les modalités de convocation du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale
- Les modalités de vote en Conseil d'Administration et en Assemblée Générale

Le statut de l'administrateur

- Le principe du bénévolat, les indemnités et le remboursement de frais
- La compétence et l'honorabilité

Gouvernance mutualiste dans le cadre de Solvabilité II (Pilier 2)

- Le principe d'un système de gouvernance garantissant une gestion saine et prudente
- La direction effective de la mutuelle et son articulation avec le Conseil d'Administration
- Les fonctions clés
- Les politiques écrites
- La gestion des risques

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

Qu'en disent les stagiaires ?

Cette formation est une nouveauté du catalogue Caritat.